

## **PV CA du 24 janvier 2020**

Maison de la mer 18 heures

Présents : Roland Talé ; Germain Bicrel ; Alain Philippe, Alain Bonnizec, Louis Wittet ; Gilles Herlédan ; Jean-René Couliou.

Excusés : Jean-Jacques Gouriou, Roland Ollivier, Alain Baudin, Patrick Bouchet, Gérard Périn, Jacques Hervé.

### **1) Représentation de l'APBP au conseil portuaire.**

L'association dispose depuis plusieurs années d'une représentation au conseil portuaire (un siège de titulaire ; un siège de suppléant). Il en va de même de Trégunc Voiles et de Trégunc Aviron. Jean-René indique qu'il a échangé avec Yannick Sellin (maire-adjoint délégué aux ports) et Patrice Corler. De cet échange, il ressort que le prochain conseil ne comptera que deux sièges pour les associations. Il est donc question de réunir les associations pour qu'une des trois cède une place. L'APBP souhaite qu'un siège lui revienne. En effet, les sièges ouverts à l'élection par inscription au CLUPP ne sont pas nécessairement membres de l'association. Si l'APBP perdait son siège cela reviendrait à écarter une structure qui est la plus impliquée dans la vie du port.

Plusieurs arguments sont évoqués : 1) l'APBP est conçue depuis son origine pour accueillir tous les usagers des plans d'eau ; 2) l'APBP ou plusieurs de ses adhérents participent aux activités de nombreuses associations municipales ; 3) elle organise la fête du quartier de Pouldohan ; 4) elle soutient la SNSM de Trévignon ; 5) elle est à l'initiative de la journée de nettoyage du littoral et offre un pot aux participants ; 6) elle organise des réunions de sensibilisation à la réglementation en collaboration avec la gendarmerie maritime, les pompiers ou la protection civile départementale ; 7) elle est l'association la plus importante par le nombre de ses adhérents ; 8) elle est la seule dont les adhérents contribuent par leurs redevances (mouillage, mise à l'eau sur les cales) au financement du budget portuaire.

### **2) Election au Conseil Portuaire**

Plusieurs adhérents de l'APBP se sont inscrits sur les listes du CLUPP et sont candidats au conseil portuaire. A ce jour, 7 candidats sont connus du CA. Il est possible qu'il y en ait d'autres. Après échange, il est décidé de ne pas diffuser de messages appelant à voter pour ces candidats. Il est toutefois souhaité que ces candidats aient le soutien des adhérents présents le 31 janvier à 18h30 à la maison de la mer.

### **3) Journées de l'association pour 2020**

Il est question de l'organisation de la journée consacrée à l'atelier pêche du 22 février : au programme, les lignes, le montage des filets, rappel de la réglementation (casiers, pêche du bar...). Jean-René apportera un bout de nappe de filet pour le rappel des nœuds de montage.

La journée de ramassage du 28 mars est organisée sans qu'on sache quelles associations y participeront. Jean-René contactera les services municipaux pour obtenir des sacs poubelles.

L'AG est fixée le 18 avril, la fête de l'APBP est calée le 18 juillet. L'atelier « fumoir » sera positionné en mai ou juin en fonction du créneau que retiendra la gendarmerie pour son intervention.

Jean-René indique que la réglementation de pêche du bar a été revue au sud du 48°N : interdiction de captures au filet du 1<sup>er</sup> janvier au 29 février 2020 et du 1<sup>er</sup> décembre au 31 décembre 2020. Par

ailleurs, les captures journalières à la ligne sont limitées à deux poissons par personnes. La taille est sans changement (42 cm).

#### **4) Questions diverses**

Louis évoque la possibilité d'un déplacement dans le cadre de « Brest 2020 ». Roland a demandé des devis. La discussion porte sur l'organisation et sur la participation financière des adhérents. Qui seront les participants (adhérents seuls, conjoints, membres de la famille, notamment enfants) ? La chose n'est pas tranchée au cours de l'échange. Le CA retient le principe d'une information au moment de l'AG avec demande participation financière de ceux qui seraient intéressés.

Il y aura besoin de faire l'inventaire du local et de ranger les couverts et les gobelets de manière à les trouver propres au moment de la prochaine fête.